



LA CACG UN PRESTATAIRE DE CONFIANCE POUR VOS DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Spécialiste de la Délégation de Service Public (DSP), la CACG gère près de 80 ouvrages : réseaux d'irrigation, retenues collinaires, canal de la Neste et ses rigoles pour le compte de l'Etat, de départements, de syndicats, d'associations d'agriculteurs... Au-delà de cette mission de service public, la CACG apporte son expertise et innove sans cesse afin de faire évoluer les infrastructures qu'elle gère.

Notre méthode :

La direction de l'exploitation est composée de 90 personnes en charge de la gestion de :

- **80 retenues dont 15 en concession d'état**
- **58 réseaux d'irrigation dont 54 en concession d'état soit une superficie équipée de 77 000 ha**

Nos équipes assurent au quotidien :

- **la pérennité de l'aménagement** : surveillance, sécurité, réalisation d'études, maintenance,...
- **la redistribution de l'eau au bon endroit au bon moment**, en veillant à satisfaire aussi bien les besoins du milieu naturel que ceux nécessaires à sécuriser le multi-usage de l'eau (50% des volumes sont réservés au milieu).

Toutes les infrastructures que nous gérons s'inscrivent dans une logique de projet territorial qui vise un équilibre entre les 3 piliers du **Développement Durable** :

- > **Environnement** : créer des aménagements pérennes et adaptés à leur environnement
- > **Economique** : en faveur des emplois, du tourisme...
- > **Sociétal** : maintien des jeunes sur le territoire

Nos compétences :

- > Gestion de la réalimentation des rivières
- > Gestion de la clientèle
- > Gestion des contrats
- > Tarification de l'eau
- > Gestion de la ressource
- > Gestion du fonctionnement et de la maintenance
- > Maîtrise des procédures administratives et financières
- > Capacité d'autofinancement

Nos références :

- > **Retenues** : gestion de la retenue de la Gimone (25Mm³) en concession d'état et du Gabas (20Mm³) en affermage pour le compte de l'Institution Adour.
- > **Réserves de substitution et réseaux d'irrigation** : construction et gestion de 10 réserves dans le secteur des Autizes pour le compte du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes et de 5 autres dans le secteur Lay pour le compte du Syndicat Mixte Vendée Lay.



Le plus CACG : 25 ans d'expérience aussi bien en gestion qu'en concertation

Dans le cadre d'une concession d'état, la CACG gère, depuis 25 ans, le **Canal de la Neste**, ouvrage de 29 km de long, d'un débit de 14 m³/s et ses 90 km de rigoles. Construit entre 1848 et 1862, le canal a été réalisé afin de pallier le manque d'eau récurrent des rivières gasconnes.

Ce projet ambitieux consistait à dévier une partie des eaux de la rivière pyrénéenne Neste, affluent de la Garonne, pour **alimenter les 17 rivières de Gascogne** issues du plateau de Lannemezan.

Grâce à ses savoir-faire la CACG arbitre le partage de l'eau entre usagers et impératifs environnementaux. Ses compétences dans le domaine de l'exploitation de réseaux hydrauliques s'étendent de la gestion de la ressource à la concertation et de la distribution d'eau à la maintenance des équipements en place.